

Le quatrième jour d'Avril, l'an mil sept cent dix huit
a été baptisé par moi Souverain prêtre curé de cette paroisse, Marie
magdelene uds hier d'legitime mariage d'André Joseph Teigne
muletquinier, et de Marie Magdelaine Bardonin sa femme et mere,
le parrain a été Jean Baptiste le sieur m^r muletquinier de cette paroisse
qui a signé avec nous, et la maraine Marie Anne Malan qui a
declaré ne sçavoir signer, de ce inter, peller de la paroisse de St Catherine,
Le pere a l'ent fait double le jour et an susdits. Le sieur

+

Broyard